

La loi sur la fin de vie nous ferait franchir un Rubicon civilisationnel

➤ Lire aussi PAGE 6



DAMIEN LE GUAY

Après que l'Assemblée nationale a avalisé pour la troisième fois le projet de loi sur la fin de vie mardi, le philosophe* dénonce l'«obstination» des partisans de ce texte et appelle les députés à le refuser lors du vote définitif prévu mi-juillet pour éviter un «appel d'air euthanasique».

Troisième vote de l'Assemblée nationale, troisième vote favorable. La majorité est courte, mais elle existe. Les pressions contre les députés hésitants ont été fortes. Nous sommes maintenant au bord du bord d'une adoption pleine et entière en quatrième lecture qui interviendra vers le 15 juillet. Les derniers débats ont été plus rudes qu'avant. Mais nous assistons, comme depuis le début, à une surdité des farouches partisans de l'euthanasie. Ils font preuve d'une obstination législative déraisonnable. Sur les 1800 amendements en discussion, seuls 23 ont été adoptés. Le compromis n'était pas recherché - même si le «délit d'entrave» a été retiré. La proposition adoptée d'exclure les médecins du geste létal a été refusée en séance publique. Les médecins de soins palliatifs largement opposés à ce projet devront soit se soumettre à la loi soit se démettre. Les pro-euthanasie (dont le président Emmanuel Macron et Yael Braun-Pivet) veulent coûte que coûte l'euthanasie - qu'ils cachent derrière l'«aide active à mourir».

Mais mesurons les enjeux. Cette loi changera radicalement notre logiciel social. Nous quitterons l'État-providence - lui qui nous promet de nous accompagner jusqu'au bout de la vie. Si, en juillet, ce Rubicon civilisationnel était franchi, l'État (avec les médecins comme officiers traitants) aura le droit de proposer la mort à ceux qui se sentiront «de trop» ou qui finiront par se convaincre que pour la société ils sont «en trop». L'enjeu de la fraternité est là. Et François Sureau nous met en garde : quand l'État a ce pouvoir, personne ne sait ce qu'il en fera à terme.

Dans la loi, disent les pro-euthanasie, il y a des critères «stricts». Faux. Les critères sont larges pour inclure ceux qui ont une «affection grave et incurable» et dont le «pronostic vital» est engagé à court et moyen terme. Ceux-là ont été évalués à un million de personnes aujourd'hui. Il ne s'agit plus de s'occuper de la «fin de vie» mais d'inclure aussi tous les handicapés et autres personnes atteintes de maladies incurables en phase avancée ou terminale. Les handicapés

ulcérés ont fait entendre leur voix : ils ne veulent pas qu'on leur propose la mort comme un soin, mais qu'on les aide à vivre jusqu'au bout. Rien pour autant n'a changé dans le projet de loi. Tous ceux qui ont des maladies incurables (comme la maladie de Charcot) demandent avant tout de bénéficier de la fraternité nationale. Tous, ils sont vivants. (Tel est le sens du mouvement des Éligibles, piloté par Magali Jeauteur.) Les pro-euthanasie ont fait la sourde oreille.

Tant que le vote définitif n'a pas eu lieu, le devoir de conviction est de mise. Certaines vérités doivent être dites et redites. Un geste létal n'est ni un soin, ni un geste de compassion, ni une preuve de fraternité, ni une manière de mourir dans la dignité, ni un progrès, ni un «geste d'amour»

Avec cette loi, nous serons dans un État d'anti-solidarité - ce que Dominique Reynié nomme «un État validiste» qui s'exercera au détriment des plus faibles, des laissés-pour-compte. Certains à gauche ont compris (comme l'ancien député communiste Pierre Dharréville) qu'il s'agira d'éliminer les pauvres, d'augmenter leurs fragilités - eux qui ne seront plus jugés dignes de vivre. Tout est là : tenir la promesse d'une dignité a priori ou, au contraire, laisser le malade se rendre compte qu'il est indigne et juste capable de demander à la médecine un soin létal. Tout est là : accompagner la vie jusqu'au bout ou, au contraire, considérer, comme le dit François Blot, médecin pro-euthanasie, qu'il faut proposer la mort à ceux pour qui «la mort est déjà là».

Et puis, de toute évidence, cette loi provoquera un appel d'air euthanasique. Tout est fait pour aller vite dans la procédure. Le malade pourra ne voir qu'un seul médecin - qui décidera seul.

Après le délai d'acceptation par le médecin de quinze jours, la mise en œuvre prendra deux jours, alors que ce dernier délai est d'un mois en Belgique et de trois au Canada. On refuse au malade l'ambivalence de sa demande.

Que faire toujours et encore ? Ne pas baisser les bras. Tant que le vote définitif n'a pas eu lieu, le devoir de conviction est de mise. Certaines vérités doivent être dites et redites. Un geste létal n'est ni un soin, ni un geste de compassion, ni une preuve de fraternité, ni une manière de mourir dans la dignité, ni un progrès, ni un «geste d'amour». Proposer largement la mort sera toujours une manière de demander aux handicapés s'il n'est pas préférable qu'ils soient morts. Là n'est pas la liberté. Ou, plutôt, la est une nouvelle acception d'une liberté nue, rude, violente, inhumaine, dépourvue de solidarité. Une liberté darwinienne.

Espérons qu'enfin débarrassés de cette idéologie libérale d'abandon des faibles les députés refuseront, le 15 juillet, cette loi de contagion mortifère. Restons-en aux soins palliatifs. Développons-les toujours et encore. Rétablissons la pleine et entière solidarité vis-à-vis des affaiblis de la vie. Renouons le pacte de solidarité avec les soignants. Et maintenons (au risque de le regretter plus tard) cet interdit de tuer qui est au fondement de nos sociétés humanistes. Luttons contre ce scandale de ceux qui ne peuvent pas bénéficier de soins palliatifs - eux qui sont 200 000 en France chaque année. Et distinguons celles des réponses à apporter à ceux qui veulent la mort malgré tout (qui sont évalués à 0,4 % des personnes en fin de vie) et celles des solutions à ne pas apporter à tous ceux qui pourraient être aspirés dans le trou d'air euthanasique - et qui pourrait aller jusqu'à 10 % ou 15 % des personnes. D'un côté, des solutions ponctuelles pour la seule fin de vie. De l'autre, la perspective d'un trou noir qui aspirerait la dignité des faibles. Là est le débat. ■

* Damien Le Guay est philosophe, spécialiste de l'éthique médicale, de la fin de vie, du deuil et des rites mortuaires. «Quand l'euthanasie sera là...» est son dernier livre paru (Salvator, 2022).

Monique Barbut et la clim, symbole du divorce entre l'écologie institutionnelle et les Français

➤ Lire aussi PAGES 8 ET 9



BERTRAND ALLIOT

Le 26 juin, la ministre de la Transition écologique s'est dite «horriifiée» face aux personnes souhaitant «mettre la clim partout». Ces déclarations sont révélatrices d'un discours écologique punitif porté par les élites qui est devenu inaudible, explique le porte-parole d'Action Écologie*.

Jusqu'ici, le grand public ne connaissait guère Monique Barbut. Il aura suffi d'une réaction enflammée à une question de journaliste sur le sujet, brûlant, de la climatisation pour mettre un nom sur la nouvelle ministre de l'Écologie. En pleine canicule, alors que des millions de Français peinent à dormir, à travailler ou tout simplement à vivre normalement, elle en a eu assez d'entendre parler des climatiseurs alors qu'il y a tant d'actions plus urgentes à mener pour sauver la planète.

Mais au moment où beaucoup de Français rêvent d'installer chez eux une climatisation comme leurs grands-parents rêvaient autrefois d'une machine à laver ou d'un réfrigérateur, la réaction de la ministre a suscité l'incompréhension, puis l'indignation. En réalité, cet éclat est révélateur. Un mur d'incompréhension est en train de se dresser entre les représentants de l'écologie institutionnelle et une majorité de Français.

Monique Barbut n'est pas une novice. Après avoir consacré une grande partie de sa carrière aux questions climatiques et à la lutte contre la désertification dans les organisations internationales et après avoir présidé WWF France, elle incarne - à tort ou à raison - cette écologie qui a fait de la sobriété le pilier de la politique environnementale. Face à un danger qu'elle juge existentiel, le confort individuel lui paraît secondaire. «D'accord pour la climatisation, mais les enjeux ne sont pas là», semblait-elle dire. Elle rappelle irrésistiblement Kate Dibiasky, l'héroïne du film *Don't Look Up*, qui s'arrache les cheveux de désespoir en voyant ses contemporains continuer à vivre comme si de rien n'était alors qu'une météorite fonce vers la terre.

Le problème est qu'une majorité de Français ne regarde plus le monde avec les mêmes lunettes. Elle voit bien que le climat évolue, mais elle ne croit plus que la bonne réponse consiste à mettre en œuvre des solutions «low-tech». Comme les générations précédentes ont appris à se protéger du froid, de la pénibilité ou des maladies, elle estime qu'il faut désormais apprendre à se protéger de la chaleur.

La climatisation n'est pas perçue comme un luxe, mais comme une nouvelle étape de cette longue histoire de l'émancipation humaine par la technique. Après avoir rendu les voitures supportables en été, elle apparaît aujourd'hui comme un

équipement de confort, mais aussi de santé publique, notamment dans les logements, les écoles, les Ehpad et les hôpitaux.

Les Français ont également le sentiment que ceux qui les exhortent à sauver la planète se sont souvent opposés aux solutions les plus efficaces. Les mêmes mouvements qui ont longtemps combattu le nucléaire s'opposent aujourd'hui aux retenues d'eau permettant de stocker les excédents hivernaux pour les restituer l'été. Beaucoup regardent encore la climatisation avec méfiance, comme si elle relevait d'un caprice de société de consommation. Dès lors, une conviction s'installe : il ne faut pas renoncer au progrès, mais au contraire poursuivre cette longue marche qui permet aux hommes de s'affranchir progressivement des contraintes imposées par la nature.

Une partie de l'écologie institutionnelle continue de parler comme si les Français avaient encore peur de l'avenir. Or ils semblent désormais attendre autre chose : non qu'on leur explique comment vivre avec moins, mais qu'on leur donne les moyens de continuer à vivre mieux dans un monde qui change

La réaction de Monique Barbut traduit peut-être la découverte brutale de cette rupture. Pendant quelques instants, elle a semblé comprendre qu'elle ne parlait plus tout à fait le même langage qu'une grande partie de ses concitoyens. D'outre-coté colère soudaine : le discours écologique traditionnel est devenu inaudible parce qu'il continue de proposer des réponses auxquelles une partie croissante de la population ne croit plus. Autrement dit, nous avons déjà changé d'époque.

Comme souvent, les élites accusent un temps de retard sur les évolutions de la société. Depuis des années, les gouvernements ont pris l'habitude de confier le ministère de l'Écologie à des personnalités issues de la mouvance écologiste. Ce choix pouvait se comprendre lorsque ce ministère occupait une place secondaire. Il devient peut-être plus problématique à mesure que ses décisions

structurent notre politique énergétique, nos transports, notre logement ou notre industrie (même si ce ministère a perdu beaucoup de pouvoir ces dernières années).

Les erreurs stratégiques se sont accumulées. En matière d'énergie, de mobilité ou de logement, une même logique s'est imposée : faire primer la sobriété sur l'adaptation et la contrainte sur l'innovation. La réglementation environnementale 2020 en constitue sans doute l'exemple le plus symbolique. Alors même qu'elle prétend préparer les bâtiments au changement climatique, elle rend, en pratique, l'installation d'une climatisation très difficile dans les constructions neuves !

Des «gilets jaunes» à la contestation des ZFE, en passant par la colère agricole, nombre des grandes crises françaises des dernières années trouvent leur origine, au moins en partie, dans une écologie vécue comme une succession d'interdictions, de contraintes et de renoncements.

Cette culture s'est massivement diffusée dans une partie de l'administration : cabinets ministériels, agences publiques, établissements spécialisés, grandes écoles. Les personnes ne sont évidemment pas en cause. Elles agissent avec sincérité et selon leurs convictions. Mais leurs nominations successives montrent que les lignes directrices, elles, ont très peu évolué.

L'épisode Monique Barbut dépasse donc largement la question de la climatisation. Il révèle un malaise plus profond. Une partie de l'écologie institutionnelle continue de parler comme si les Français avaient encore peur de l'avenir. Or ils semblent désormais attendre autre chose : non qu'on leur explique comment vivre avec moins, mais qu'on leur donne les moyens de continuer à vivre mieux dans un monde qui change.

Il faudra sans doute encore quelques mois pour que les institutions prennent acte de ce basculement. Alors, peut-être, le ministère de l'Écologie redeviendra ce qu'il aurait toujours dû rester : un ministère de l'Environnement. Le jour où cette mue s'accomplira, l'épisode Monique Barbut apparaîtra peut-être comme le moment où une certaine écologie a compris, avec stupefaction, que le pays avait déjà pris la décision de passer à autre chose. ■

* Bertrand Alliot, essayiste, est porte-parole d'Action Écologie.